



REVUE DE PRESSE N° 39 DU 21/01/2022

COVID - EPIDEMIOLOGIE

- Augmentation des hospitalisations d'enfants COVID+ **Etats-Unis**, les moins de 5 ans sont non éligibles à la vaccination.

Selon la directrice des CDC Centers for Disease Control, le Dr Rochelle Walensky, le pic plus élevés d'hospitalisation des moins de 5 ans montre l'importance de la vaccination pour tous les groupes éligibles, même si l'on n'observe pas de sévérité accrue. Et malgré la montée en flèche des admissions, le nombre d'enfants hospitalisés est encore relativement faible:

- 4 pour 100 000, il y a un mois c'était le double et trois fois plus que l'an dernier à la même époque.
- 0,6 pour 100 000 enfants des 5 à 17 ans admis à l'hôpital sont positifs au Covid, chiffre stable ces derniers mois.

Tous les cas pédiatriques comptabilisés par les CDCs n'étaient pas hospitalisés en raison du COVID-19 – certains étant admis pour des problèmes non liés et testés positifs et ne présentaient aucun symptôme.

En France, les hospitalisations sont également en augmentation, notamment en soins critiques. Au 9 janvier, en réanimation et positifs au Covid-19 :

- 70 enfants de 0 à 9 ans, soit 16 de plus que la semaine précédente.
- 20 patients de 10 à 19 ans, soit 8 de plus que 7 jours auparavant.

Communiqué du 27 décembre de la Société Française de Pédiatrie : depuis avril 2020 :

- [373 enfants de 5 à 11 ans ont été hospitalisés pour un syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique \(PIMS\)](#), le plus souvent en réanimation.
- Ces hospitalisations sont très souvent des bronchiolites dues au virus respiratoire syncytial (VRS) avec découverte fortuite du SARS-CoV2. Lors de la première vague en France en 2020,
- 15% des enfants « Covid + » étaient hospitalisés pour une pathologie sans aucun rapport avec ce virus.
- 13 décès de 0 à 9 ans et
- 15 de 10 à 18 ans, sur les 28 décès,
- 3 sont « imputables formellement » au Covid, les 25 autres ont « un lien potentiel mais qui n'est pas avéré ».

En Belgique, selon le Pr Marc Raes, pédiatre président de la Société belge de Pédiatrie, depuis le début de la crise sanitaire :

- 135 enfants âgés de 5 à 11 ans ont été hospitalisés en raison du Covid-19.
- Aucun enfant de cette tranche d'âge n'est décédé à la suite d'une infection au Covid-19.

Aux US :

- 50 % des enfants de 12 à 18 ans sont entièrement vaccinés,
- 16 % de ceux âgés de 5 à 11 ans sont entièrement vaccinés.

En France, au 9 janvier :

- > 78% des 12 à 18 ans sont entièrement vaccinés,
 - 2 % des 5-11 ans avaient reçu une ou deux doses (2ème dose entre 18 et 24 jours après la 1ère) depuis l'ouverture de la vaccination à cette tranche d'âge le 22 décembre.
- <https://français.medscape.com/voirarticle/3608016?uac=345549BY&faf>

- Scott Davidson, PDG de la compagnie d'assurance basée à Indianapolis OneAmerica, a déclaré la semaine dernière que le taux de mortalité dans l'Indiana avait augmenté de

40% par rapport aux niveaux d'avant la pandémie chez les personnes en âge de travailler.

“Nous constatons, en ce moment, les taux de mortalité les plus élevés que nous ayons vus dans l'histoire de cette entreprise - pas seulement chez OneAmerica. Les données sont cohérentes pour tous les acteurs de cette entreprise.

Selon Davidson, l'augmentation des décès ne concernent pas les personnes âgées, mais «principalement les personnes en âge de travailler de 18 à 64 ans”.

Le PDG a ajouté que l'augmentation n'est pas le résultat de la pandémie car la plupart des réclamations ne concernent pas les décès dus au COVID-19

<https://thecovidworld.com/insurance-comp>

- Article d'une équipe suédoise (seul le résumé est disponible pour l'instant) au sujet du variant Omicron : comment a-t-il évolué et pourquoi se propage-t-il si rapidement ? Plus de vingt nouvelles mutations dans le domaine S1 du gène spike, notamment celles situées dans le domaine de liaison au récepteur, sont susceptibles d'améliorer la liaison au récepteur ACE2 et d'éviter la liaison aux anticorps induits par une infection antérieure ou par la vaccination. Omicron pourrait avoir ramassé un morceau d'un coronavirus humain du rhume. La propagation rapide d'Omicron pourrait être une combinaison de propriétés de la capacité de réplication du virus en plus de sa capacité à éviter les réponses immunitaires préexistantes.

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35041755/>

THERAPIE GENIQUE - EFFETS SECONDAIRES

- Une petite fille de 3 ans est décédée en Argentine d'une crise cardiaque le lendemain de sa vaccination contre le Covid 19. La vaccination étant obligatoire dans le pays pour entrer à l'école maternelle. Elle s'est fait vacciner le 16 décembre 2021, puis elle s'est effondrée un peu plus tard alors qu'elle jouait avec des amis, avant de décéder le lendemain. Miryam Suárez, la maman, s'est exprimée dans les médias dans une interview disponible en vidéo. Elle a déclaré que le vaccin et la contrainte législative avait tué son enfant, qui était auparavant en parfaite santé.

<https://greatgameindia.com/girl-dies-heart-attack-vaccine/>

POLITIQUE

- Premiers numéros de "L'Heureux-Nifleur 24", journal mensuel indépendant né en Dordogne, rédigé par un comité de rédaction autonome et bénévole. Financé exclusivement par les dons, il est distribué gratuitement en versions papier et numérique. A ce jour, le comité de rédaction regroupe des journalistes, des professionnels de la santé, du monde de la culture, de l'économie, de l'écologie, de l'éducation...

<https://nopass24.fr/hn24/>

- Janvier 2022 : les sénateurs veulent interdire la Vitamine D.

Mai 2020 : l'Académie des Sciences (celle qui maintenant veut rendre les pseudos-vax obligatoires) recommandait la vitamine D dans la lutte contre le Covid.

Mai 2020 : l'Académie nationale de Médecine :

- rappelle que l'administration de vitamine D par voie orale est une mesure simple, peu coûteuse et remboursée par l'Assurance Maladie pour lutter contre le covid19.
- confirme sa recommandation d'assurer une supplémentation vitaminique D dans la population française dans un rapport en 2012
- recommande de doser rapidement le taux de vitamine D sérique (c'est-à-dire la 25 OHD) chez les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de Covid-19, et

d'administrer, en cas de carence, une dose de charge de 50.000 à 100.000 UI qui pourrait contribuer à limiter les complications respiratoires

- recommande d'apporter une supplémentation en vitamine D de 800 à 1000 UI/jour chez les personnes âgées de moins de 60 ans dès la confirmation du diagnostic de Covid-19.

Janvier 2022 : projet d'arrêté fixant la liste des substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne et inclusion de la principale forme de vitamine D... La sénatrice Dominique Estrosi-Sassone demande des explications au gouvernement. La vitamine D désormais sur le banc des accusés alors qu'elle est essentielle pour nos défenses immunitaires !

https://twitter.com/dominique_estrosi/status/1480869788545

<https://m.facebook.com/photo/?fbid=475361727284764&set>

- Maître Diane Protat évoque un amendement sénatorial à la loi sur le pass vaccinal auquel elle a collaboré : crée le statut d'objecteur de conscience vaccinale.

<https://odysee.com/@lecourrierdesstrategies:7/Objection:d>

Déoulant de la jurisprudence Vavricka de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), rendue le 8 avril 2021 l'amendement sur l'objection de conscience vaccinale a été déposé au sénat.

Un certain nombre de critères doivent être satisfaits de manière cumulative:

1. la pertinence constitutionnelle des arguments que renferme l'objection de conscience,
2. le caractère pressant des raisons que le titulaire de libertés fondamentales avance à l'appui de son objection,
3. le caractère cohérent et convaincant des arguments de l'intéressé et
4. les conséquences sociales que l'acceptation d'une objection de conscience séculière pourrait entraîner dans l'affaire en question.

La Sénatrice Muller-Bronne avait déposé cet amendement notamment pour les enfants. Amendement rejeté.

<https://lecourrierdesstrategies.fr/2022/01/12/lobjection-de>

<https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-209377>

- Tribune d'un mouvement politique "[Cap21-Le Rassemblement citoyen](#)" (le lien est long à s'ouvrir) qui se positionne contre le passe vaccinal et traite de la non justification et non proportion des mesures actuelles contre la crise sanitaire.

<https://atlantico.fr/article/decryptage/covid-19-protger-nos>

JURIDIQUE

- La France a décidé d'appliquer des mesures plus sécuritaires que sanitaires, qui ont affecté une grande partie de nos citoyens : mesures barrières, confinement, couvre-feu, et masques y compris chez les enfants encore aujourd'hui, etc. Puis, le Gouvernement a choisi d'appliquer une stratégie uniquement « vaccinale » s'appuyant sur des injections de médicaments préventifs génériques expérimentaux, promettant des effets rapides. Les traitements précoces pourtant utilisés avec succès dans de nombreux pays sont bannis. Il faut 5 minutes pour cette action cruciale en ce moment, en se connectant par Franceconnect. C'est une pétition pour demander la création d'une commission d'enquête sénatorial pour sur les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19. Le but est de montrer aux sénateurs que beaucoup de français s'inquiètent des effets secondaires. Alors qu'eux ils envisagent de faire passer une loi qui rend la vaccination obligatoire de façon déguisée.

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-917>

- Pour ceux qui veulent s'impliquer dans la création des lois !

L'application « NosLois » informe et implique les citoyens sur les projets et propositions de loi qui les touchent. Application "NosLois", permet de voter pour ou contre un texte et

les parlementaires voient le vote des citoyens en direct. Maître de visio engage à utiliser cette application en masse.

<https://youtu.be/87MIR7ic5CM>

<https://www.noslois.fr/>

« NosLois » sur : Android : <https://play.google.com/store/apps/>

Apple iOS : <https://apps.apple>

AUTRES

- Commandant Jean Baptiste Colas de la Red Team explique les pires scénarios envisagés par son équipe, notamment les puces sur les citoyens... Diffusé le Mardi 11 janvier 2022 à 19h25 sur TMC dans #Quotidien, un des invités est le Commandant Jean-Baptiste Colas pour son livre « Ces guerres qui nous attendent : 2030 – 2060 ». – Composée d’auteur(e)s et de scénaristes de science-fiction travaillant étroitement avec des experts scientifiques et militaires, elle a pour but d’imaginer les menaces pouvant directement mettre en danger la France et ses intérêts.

<https://nvichka.com/video-integrale-quotidien-avec-yann>

<https://librairiela penseesavage.com/livre/19814428-ces-guerres>

Ce document est une revue de presse, soit une compilation d'informations récentes sur le SARS-Cov2, qu'à RéinfoCovid nous avons jugé fondées scientifiquement. Nous dégageons notre responsabilité quant à la position personnelle qu'ont les auteurs de ces publications. Nous souhaitons vous procurer un accès facilité à diverses informations pour vous permettre d'alimenter votre connaissance autour du sujet et de construire votre propre opinion.

Pour les traductions utilisez <https://www.deepl.com/fr/translator>